



Procès verbal de la réunion du Conseil Municipal en date du 3 Mars 2025

Président de séance : Mr BESANÇON Laurent, Maire

Conseiller(s) présent(e)s : (9) : Mme JEANDOT Julie
Mrs BESANÇON Laurent, CHAMBARD Denis, CHAMBARD Hervé, CHEVASSUS Patrice,
DUC Pierre et DUPAS Jean Pierre, GENTAS Dominique et MOUREZ Jean Christophe.

Conseillère excusée : (1) Mme GRILLOT Isabelle

Pouvoir : 0

Votant(e)s : 9

Mr le Président constate que le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : Mr DUC Pierre

Début de séance : 18 h 30

* Le compte-rendu du Conseil Municipal (CM) du 10 janvier 2025 est approuvé à l'unanimité des élus. Mr le Maire et le Secrétaire signent le registre, archivent et affichent le procès-verbal.

1 - Délibération : Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2024 (budget général et budget eau) :

* Approuvé à l'unanimité des élus présents (en l'absence du maire).

2 - Délibération : Budget primitif 2025 :

* **Voté à l'unanimité des élus présents** (en l'absence du maire).

* Vote des taux d'imposition 2025 : fera l'objet d'une discussion lors du prochain conseil.

3 - Délibération : Subventions communales 2025

Dons aux associations : - ADMR : 50€

- Musique de Voiteur : 50€

- Association des Loups de Blois sur Seille : 250€ (vote en l'absence du Maire, de Mrs CHAMBARD Denis, DUC Pierre et MOUREZ Jean Christophe : membres de l'Association).

* **Approuvées à l'unanimité des élus présents**

4 - Délibération : Création d'une régie communale

Nécessité de créer une régie communale, concernant la délivrance de photocopie de documents aux particuliers et organismes extérieurs.

*** La création d'une régie communale est approuvée à l'unanimité des élus présents moins une abstention, soit 8 pour.**

Après consultation des textes en vigueur, il n'est pas nécessaire de prendre une délibération.
Un simple état liquidatif établi par le Maire suffit en vue de valider la facturation.

5- Questions diverses

5-1 Entretien des forêts : Débroussaillage et élagage d'une parcelle au Chaumois Boivin, parcelle forestière n° 19. Programme de travaux de l'ONF.
Coût des travaux :1340€.

5-2 Proposition de participation pour deux élèves de la commune, fréquentant le collège de la Salette à Voiteur, pour financer un séjour d'une semaine à Bellecin.

*** Le Conseil vote à l'unanimité des élus présents** (En l'absence de Mme JEANDOT Julie et de Mr GENTAS Dominique concernés), **une participation de 50€ par enfant.**

5-3 Le dimanche 29 juin une association de musiciens- chanteurs, donnera un **concert de musique baroque dans l'église du village**, à partir de 17h30.

A partir de 14h30, balade chantée dans les rues du village.

A cette occasion, l'Amicale des Loups de Blois tiendra une buvette, et proposera une démonstration du téléphérique.

5-4 Mr le Maire fait un bref résumé de la dernière réunion communautaire de la **CCBHS :**

Le budget communautaire sera plus maîtrisé, moins de dépenses dans le fonctionnement. Chaque dépense sera soumise à une réflexion affinée.

Le budget est en cours d'étude avant le vote qui aura lieu ce printemps.

Un des plus gros budgets concerne la voirie et l'entretien des ponts sur la Seille : entretien suivi sur les ponts affaiblis et travaux sur les ponts de Nevy sur Seille et Ruffey sur Seille.

Le dossier sur la création d'un siège de la CCBHS à Bletterans a été validé conformément aux engagements de 2019.

Fin de séance : 20H15

Mr DUC Pierre



Secrétaire

Mr BESANÇON Laurent



Maire